

CRÊCHES & VOUS



JANVIER 2026 - N° 89





Édito

CHÈRES CRÊCHOISES, CHERS CRÊCHOIS,

En ce début d'année 2026 le conseil municipal et moi-même vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur, de santé et d'épanouissement dans votre vie professionnelle et personnelle.

Cette année 2026 débute avec deux rendez-vous importants : à savoir le recensement de la population entre mi-janvier et mi-février et les élections municipales programmées les 15 et 22 mars.

J'en profite ici pour vous annoncer que je ne me représente pas pour un nouveau mandat.

Une nouvelle équipe va se mettre en place et mettra j'en suis sûr tout en œuvre pour mener à terme les projets en cours et programmer de nouveaux projets au service de la population et dans le souci constant de l'amélioration du cadre de vie.

Je tiens à remercier tous mes adjoints et les conseillers municipaux, l'ensemble des agents municipaux pour leur investissement permanent, leur contribution à travers les projets et tous les services et réponses aux sollicitations de l'ensemble de la population crêchoise et aussi extérieure à la commune.

Ces dernières années de nombreux départs en retraite sont intervenus dans tous les services. C'est la fin d'un cycle naturel et l'arrivée de nouveaux agents auxquels nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

2025 a vu l'aboutissement des projets du restaurant scolaire et de la bibliothèque inaugurés le 20 septembre dernier. Le restaurant est vraiment apprécié de tous les enfants et c'est un bel outil de travail pour le personnel de l'association. Merci à tous les bénévoles de l'association du restaurant scolaire pour leur forte implication.



Concernant la bibliothèque c'est une satisfaction générale pour toutes les tranches d'âge, les écoles, les extérieurs. La situation géographique, les créneaux horaires élargis, la palette d'activités proposée ont contribué à une augmentation importante du nombre d'adhérents de la commune et voir plus... C'est un bel outil à disposition de l'ensemble de la population dont l'utilité est sans ambiguïté.

Nous ne pouvons que remercier l'agent responsable de cette structure ainsi que tous les bénévoles de l'association de la bibliothèque très utiles au bon fonctionnement de celle-ci.

Pour info, deux enseignants ont inscrit leurs élèves au concours national de la lecture à voix haute et une des sélections départementales aura lieu à Crêches. La participation de ces classes à ce concours est une bonne occasion de mettre en valeur les actions en faveur du livre et de la lecture.

De nouveaux commerces et de nouveaux services se sont ouverts dans la commune, nous leurs souhaitons la bienvenue et une réussite commerciale. La commune a besoin des artisans commerçants pour le dynamisme de celle-ci.

Au niveau embellissement nous sommes en attente courant février 2026 du retour de la commission départementale du fleurissement pour le maintien de notre label trois fleurs à la suite de leur visite le 11 septembre dernier.

Un remerciement particulier aux associations et leurs bénévoles qui tout au long de l'année animent notre commune en proposant des activités variées aussi bien culturelles, sportives et sociales.

La commune continuera à les soutenir par la mise à disposition des équipements et par l'octroi de subventions.

Le Conseil Communal des Jeunes déjà très impliqué a été renouvelé après la rentrée.

Un dernier mot concernant la sécurité avec un réaménagement complet impasse des écoles avec une liaison groupe scolaire et restaurant et la création d'un trottoir sur le haut de la route des Vignobles.

L'acquisition d'un nouveau radar pédagogique nous permettra d'intensifier les contrôles et d'interpeller les automobilistes sur leur relevé de vitesse parfois hors entendement. Nous pourrons ainsi travailler plus étroitement avec les forces de l'ordre et la police municipale sur ce sujet.

Nous n'oublions pas toutes les personnes décédées au cours de l'année et pensons aussi aux personnes en difficultés.

Bonne et heureuse année 2026 et prenez soin de vous et des personnes de votre entourage.

**Le Maire,
Michel BERTHET**



Vœux du Maire

La cérémonie des vœux s'est déroulée le lundi 5 janvier 2026 à la salle Joug-Dieu. M. Le Maire Michel BERTHET a ouvert la cérémonie, suivie des allocutions de M. Hervé CARREAU, Vice-Président représentant de MBA, de M. Jean-François COGNARD, Conseiller départemental, et de M. Benjamin DIRX, député de la 1^{ère} circonscription de Saône-et-Loire. Était également présente Mme Géraldine AURAY, conseillère départementale.

L'occasion pour le Maire de dresser le bilan des différents travaux de voirie et bâtiments de l'année 2025. Il a également présenté le bilan des actions du CCJ et des actions menées en matière de sécurité. M. le Maire en a profité pour remercier l'ensemble des agents de la commune, les jeunes du CCJ pour leur engagement, et l'équipe municipale. M. le Maire a précisé qu'étant en période pré-électorale, les projets futurs ne peuvent pas être évoqués.





Inauguration Restaurant scolaire et bibliothèque

Depuis juillet 2021, vous avez été informés du suivi du dossier de construction du restaurant scolaire et de la bibliothèque. L'inauguration de ces réalisations a eu lieu le samedi 20 septembre en présence des représentants de l'État, des collectivités, des parlementaires et des élus locaux.

Cette inauguration a été réalisée en trois temps. Elle a débuté par la nouvelle voie « Allée des Arts » suivie de la bibliothèque et s'est terminée au restaurant scolaire avec les discours officiels avant un moment de partage autour d'un cocktail.

Parmi la nombreuse assistance notons la présence des membres de l'association du restaurant scolaire et des bénévoles de la bibliothèque.



Pour rappel le restaurant a ouvert le 5 mai 2025 pour les enfants et la bibliothèque le 2 septembre 2025.

Tous les bénéficiaires et les usagers de ces deux structures sont ravis des services proposés et nous ne pouvons que nous réjouir de cet enthousiasme unanime.

1 ALLÉE DES ARTS





2

BIBLIOTHÈQUE



Ruban devant la bibliothèque



Bibliothèque

3

RESTAURANT SCOLAIRE



Discours de Monsieur le Maire



Ruban devant le restaurant scolaire



Discours de Monsieur le conseiller départemental



Discours du représentant de MBA



Discours de Monsieur le Sénateur



Discours de Madame la sous-préfète



Cité fleurie



Histoire de Crèches avec les CM2 de l'école



En oui déjà 20 ans à la Cité Fleurie pour Nicole. Ça se fête !



Voyage culinaire en Alsace avec la fête des voisins



Pack séniors mis à disposition par la bibliothèque



Initiation floorball avec le CLEM





Défilé de mode avec nos mannequins d'un jour



Escapade à la Roche de Solutré avec le Petit train touristique



Petit déjeuner à la Boulangerie de Leynes



Atelier peinture avec nos artistes en herbe



Visite guidée de Crêches



Visite de la nouvelle bibliothèque, waouh !



Fête Nationale du 14 juillet

CÉLÉBRER NOTRE LIBERTÉ ET NOTRE UNITÉ

Le 14 juillet, les Crêchois et Crêchoises se sont réunis pour commémorer la fête nationale, symbole de liberté, d'égalité et de fraternité.

En présence des élus, des anciens combattants de la FNACA, des pompiers, du Conseil Communal des Jeunes, de l'Harmonie et de nombreux habitants, la cérémonie s'est tenue devant le monument aux morts, dans une atmosphère à la fois solennelle et conviviale.

Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, Monsieur le Maire a rappelé l'importance de cette journée, mémoire du

combat pour les droits et les valeurs républicaines qui nous unissent encore aujourd'hui.

La cérémonie s'est conclue autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cette célébration, à la fois simple et chaleureuse, témoigne de l'attachement de notre commune aux valeurs de la République et au plaisir de se retrouver pour les partager ensemble.



Cérémonie du 11 novembre

DEVOIR DE MÉMOIRE ET HOMMAGE AUX HÉROS

Ce lundi 11 novembre, les habitants de la commune se sont rassemblés pour commémorer l'Armistice de 1918, signé il y a désormais plus d'un siècle. Cette date symbolique marque la fin de la Première Guerre mondiale et rend hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

La cérémonie s'est tenue devant le monument aux morts, en présence des anciens combattants, des pompiers, des élus, du Conseil Communal des Jeunes et de l'Harmonie. Après le dépôt de gerbes, une minute de silence a été observée en mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.

Au-delà du souvenir, le 11 Novembre demeure une journée de recueillement et d'unité, symbole de paix et de reconnaissance.



PANO

UNE NOUVELLE AGENCE PANO À CRÈCHES-SUR-SAÔNE

À l'automne 2025, Adrien Hermann a ouvert son agence PANO à Crêches-sur-Saône, apportant aux entreprises locales des solutions complètes de signalétique et de communication visuelle. Originaire d'Avignon, il a choisi la région mâconnaise pour sa qualité de vie.

Avec plusieurs années d'expérience dans l'imprimerie, Adrien souhaitait entreprendre tout en s'appuyant sur un réseau solide. L'agence propose enseignes, panneaux, covering, marquage véhicules, vitrines, signalétique intérieure/extérieure et impressions grand format, destinés aux commerçants, artisans, petites entreprises et collectivités du secteur.

« La signalétique prolonge naturellement l'imprimerie en valorisant l'image des entreprises », souligne-t-il. L'ouverture marque un nouveau chapitre pour Adrien, engagé auprès des acteurs locaux.



105 Route Départementale
71680 Crêches-sur-Saône
03 76 45 15 60



CÉLOCAZ

N'hésitez pas à pousser la porte de ma friperie ! Vous y trouverez des vêtements d'occasion pour femmes, hommes et enfants à petits prix et de qualité. Des jouets, livres et objets de décoration viennent également compléter les rayons.



6 Route du Port d'Arciat
71680 Crêches-sur-Saône
06 03 68 01 73

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 14h00 à 16h30
Mardi : de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h30
Jeudi : fermé
Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi : de 10h00 à 12h00



Anne Fardèle

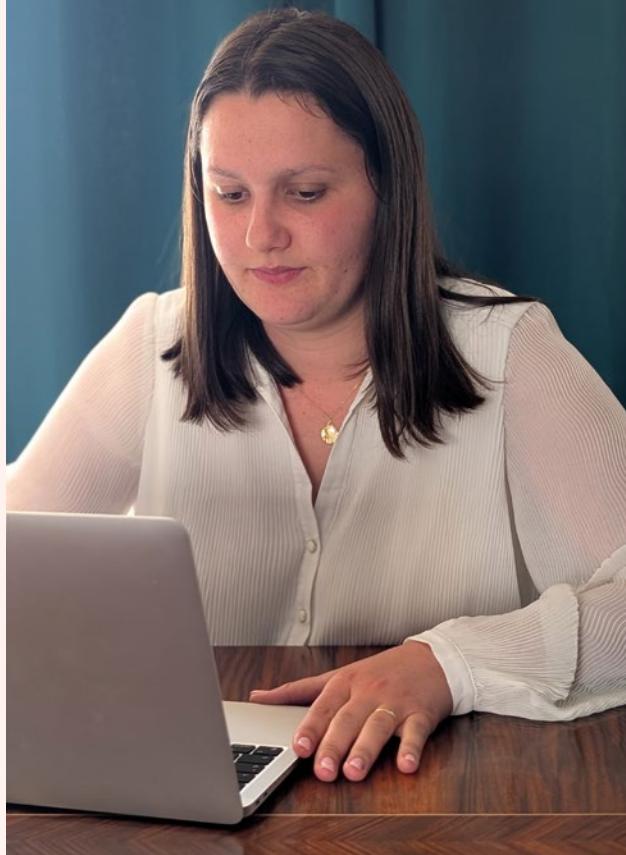
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE INDÉPENDANTE

Bonjour à tous ! J'ai décidé il y a peu de lancer ma propre entreprise en administratif. Maman de 3 jeunes enfants, j'ai voulu allier vie privée et vie professionnelle. C'est pour cela que depuis le mois de mai 2025, je suis assistante administrative indépendante. J'accompagne les personnes et les petites entreprises dans tout ce qui concerne l'administratif :

- Gestion des mails, des factures, pré-comptabilité, lettrage, relances clients, missions administratives diverses ;
- Aide aux particuliers dans leur gestion administrative courante.

Alors n'hésitez pas si vous avez besoin, je suis là pour vous aider, pour des missions ponctuelles ou régulières.

**N'hésitez pas à me contacter par mail :
anne@fardele.fr ou par téléphone : 0770572103**



ARMONIA

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE & MASSAGES TRADITIONNELS BIEN-ÊTRE

La réflexologie plantaire permet de stimuler les zones réflexes situées sous et sur les pieds afin d'agir sur l'ensemble du corps. Elle aide à relâcher les tensions, apporte une détente profonde et contribue à améliorer la qualité du sommeil.

Le massage Amma assis, réalisé sur chaise ergonomique, se concentre sur le dos, la nuque, les bras et le cuir chevelu. Il est particulièrement recommandé pour apaiser les tensions musculaires, notamment au niveau des épaules et du haut du dos, souvent sollicité dans le quotidien.

Le massage relaxant des jambes offre une sensation de légèreté en favorisant la circulation sanguine et lymphatique. Il réduit la lourdeur, détend les muscles et redynamise l'ensemble du corps, ce qui en fait un soin apprécié après une activité sportive ou une journée très active.

Le massage balinais, issu des traditions indienne (ayurvédâ) et chinoise, vise à rééquilibrer le corps et l'esprit. Il intervient sur le système nerveux, digestif et hormonal, tout en harmonisant les

flux énergétiques. Recommandé pour les migraines, les douleurs articulaires, le stress ou les troubles du sommeil, il combine travail sur les "Chakras", les méridiens et les points vitaux.

Enfin, le massage californien, incontournable du bien-être, associe douceur, enveloppement et relaxation profonde. Il agit sur le système nerveux, favorise le retour veineux et aide à relâcher les tensions émotionnelles. Ce soin est idéal pour accompagner un véritable lâcher-prise et réduire la charge mentale.

« Les prestations proposées n'ont aucune visée thérapeutique mais elles participent activement à l'entretien des "mécaniques" du corps ».



166 rue des Chanterelles
71680 Crêches-sur-Saône
06 18 68 33 49
armona-bien-etre.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi entre 9h et 19h.
Uniquement sur rendez-vous.





Départs en retraite

Cette année, notre commune accompagne avec émotion le départ en retraite de :

- **Mme Sylvie Gauthier**, arrivée en 2014 ;
- **Mme Bernadette Jacquon**, arrivée en 1987, qui s'est vue remettre la **médaille des 35 ans de service** ;
- **Mme Sylvie Bessard**, arrivée en 1997, qui a reçu la **médaille des 25 ans de service**.

Toutes les trois incarnent, par leur professionnalisme et leur dévouement, les valeurs qui font la force de notre commune. Nous les félicitons très sincèrement et les remercions pour toutes ces années consacrées à la collectivité. Nous leur souhaitons une belle retraite, pleine de nouveaux projets.

Arrivée

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Mme Laëtitia CATALA**

qui aura la charge de la gestion du cimetière, des associations, responsable des archives et référente RGPD.

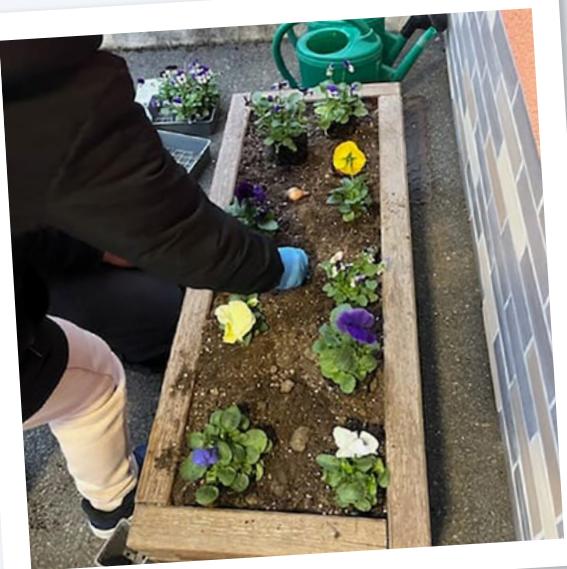
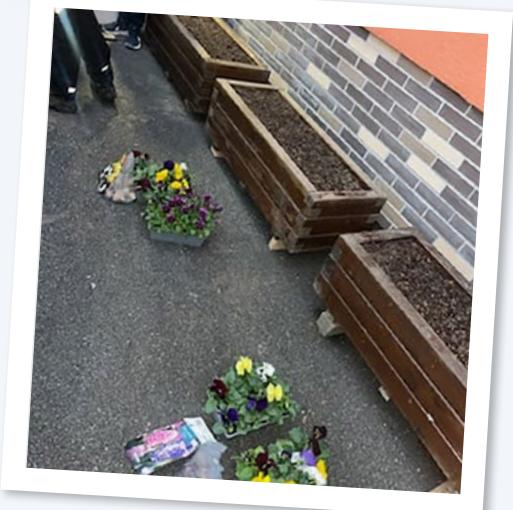




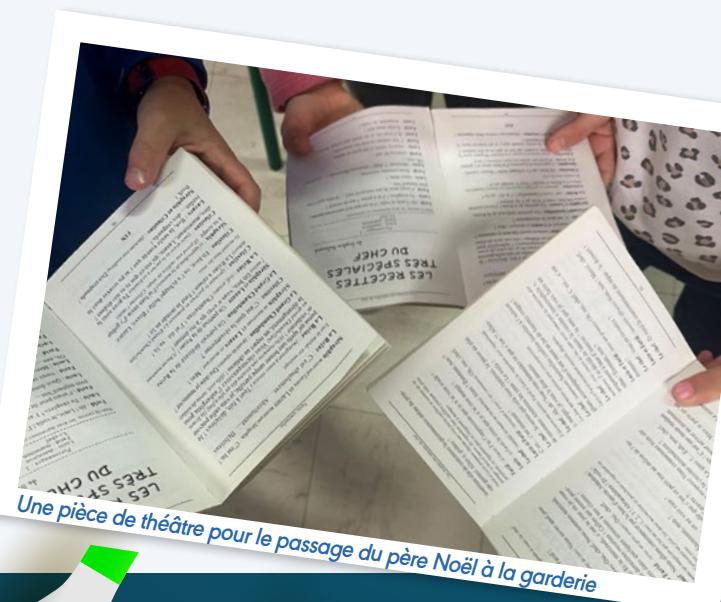
Affaires scolaires



Un cours de jardinage pour les élémentaires avec l'aide de Marie-Lou agent espaces verts



Une semaine de goûter en novembre était dédiée à la découverte des produits laitiers en lien avec Céline la cantinière du restaurant scolaire





Jardinage côté maternelles sur le temps méridien.
Différents aromates, fruits et légumes seront plantés, récoltés et dégustés le long de l'année scolaire avec les enfants



Activité manuelle d'automne garderie périscolaire



Activité manuelle des illuminations garderie périscolaire



Travaux bâtiments

- Divers travaux ont été effectués sur l'ensemble des bâtiments que ce soit en régie ou par des entreprises.

Les principales réalisations sont le **nettoyage complet des tuiles et des plaques en fibro ciment** sur l'ensemble de la salle de sports avec remplacement des plaques et des tuiles cassées et nettoyage des évacuations d'eau pluviale par une entreprise durant plusieurs semaines.

Il était nécessaire et urgent de le faire.

Pour parfaire le travail un démoussage est prévu en 2026.



L'étanchéité du toit

Au-dessus des 4 logements à côté de l'ancien restaurant scolaire a été refaite entièrement à neuf après les infiltrations constatées.

À Joug Dieu, la terrasse sur le côté et donnant accès aux logements est poreuse depuis de nombreuses années avec pour incidence des infiltrations dans le couloir en-dessous a été refaite en trois temps :

- enlèvement partie dalle béton défectueuse ;
- reprise de la dalle, râgréage sur l'ensemble de la surface ;
- application d'une résine.



Divers travaux ont été effectués en mairie : changements volets roulants, création d'un bureau, dans le local ADMR : remplacement des fenêtres et des volets roulants, remplacement de la climatisation dans l'ancien local Square Habitat etc...



Travaux voirie

LES TRAVAUX PRÉVUS POUR L'ANNÉE 2025 ET PRÉSENTÉS DANS LE BULLETIN DE JUILLET ONT ÉTÉ RÉALISÉS

Les deux plus importants notamment pour la sécurité sont la création d'un trottoir côté nord route des Vignobles entre les lotissements des Pins du milieu et des Grands Pins et l'impasse des écoles suivi du cheminement des élèves entre le groupe scolaire et le restaurant.

Concernant la route des Vignobles les travaux se sont déroulés en accord avec la direction de la Sobemab de façon à ne pas gêner leur activité.

C'est à ce jour une amélioration notable de l'entrée Ouest de la commune et une sécurisation nécessaire pour les riverains et les promeneurs. **Le stationnement y est interdit, des potelets seront installés tout le long du trottoir.**

Les travaux impasse des écoles permettent de différencier les flux piétons par un cheminement en résine à gauche en montant de la bande de roulement en enrobé à droite pour les voitures.

Pour rappel seules les personnes disposant de places réservées peuvent circuler (locataires des six appartements et trois personnes du restaurant scolaire). Les autorités disposent d'un badge pour ouvrir la barrière levante mise en place et d'un système d'appel pour les visiteurs.



Vue Est-Ouest



Vue Ouest-Est

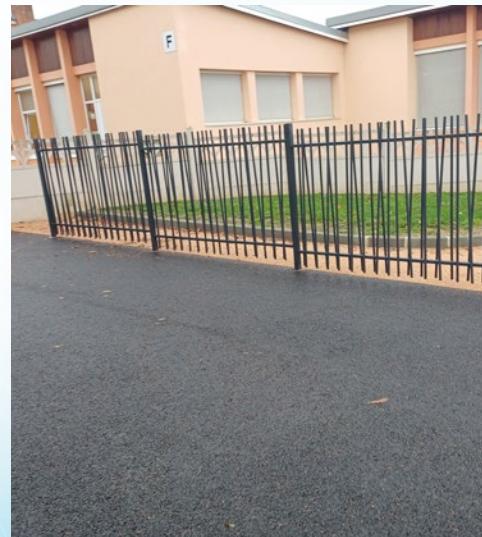
Cette organisation rassurante semble donner satisfaction. Bien sûr l'accès est autorisé pour les agents communaux, les services d'urgence et de secours.

Dans le cadre des travaux une plate-forme regroupant toutes les poubelles des locataires et des riverains de l'impasse a été créée en bas de l'impasse. De fait le camion de collectes des ordures ménagères ne vient plus faire demi-tour sur le parking du haut.



Le cheminement sécurisé fait en résine et délimité avec une clôture semblable à celle formant un Sas extérieur à l'entrée du restaurant est un gage de sécurité apprécié.

Les élèves font les allers retours entre la sortie des écoles et le restaurant en toute sécurité encadrée par les adultes.





Conseil Communal des Jeunes



CINÉMA PLEIN AIR

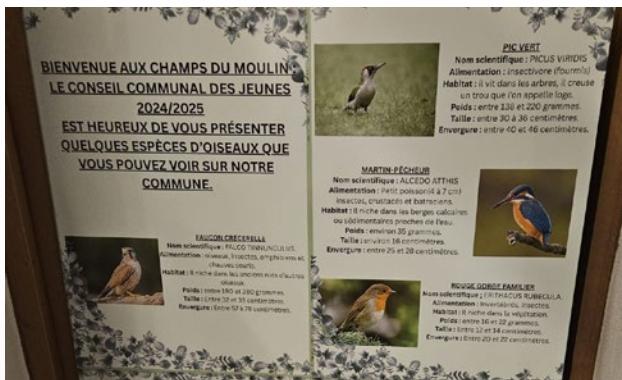
Le samedi 23 août 2025, les jeunes du conseil communal ont organisé une soirée gratuite de cinéma en plein air avec la projection du film " Le Chat Potté 2 ". Nous remercions le Foyer Rural pour leur présence et la tenue de la buvette.

Une belle occasion de passer un moment convivial sous les étoiles !



CIRCUIT AU SUJET DES OISEAUX AUX CHAMPS DU MOULIN

Dans le cadre de leurs activités, les jeunes du Conseil Communal ont étudié les espèces présentes sur notre territoire. Leur projet s'est concrétisé par l'organisation d'une matinée découverte aux Champs du Moulin, le dimanche 7 septembre 2025.



DERNIÈRE SÉANCE POUR NOS JEUNES CONSEILLERS

Le 4 septembre 2025 a marqué la dernière séance du mandat du Conseil Communal des Jeunes. Après deux années d'actions et de projets au service de la collectivité, les jeunes conseillers ont été félicités et récompensés par la remise d'un diplôme et d'une médaille, avant de partager le verre de l'amitié.



APRÈS-MIDI SPORTIVE :

Le dimanche 7 septembre, le Conseil Communal des Jeunes a organisé une après-midi sportive réunissant habitants de tous âges autour d'activités ludiques et conviviales. La municipalité remercie chaleureusement les participants ainsi que le Sou des écoles pour son aide à la buvette.



NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Le nouveau mandat du Conseil Communal des Jeunes a officiellement débuté le samedi 22 novembre à 10 heures, lors d'une séance qui s'est tenue en salle du conseil municipal.

Cette première réunion a permis, la présentation individuelle des membres, l'expression de leurs premières idées de projets, la réalisation de la photographie ainsi que la lecture collective de la charte du Conseil.

Le Conseil Communal des Jeunes se compose cette année de 17 membres, 6 conseillers effectuant leur deuxième année de mandat et 11 nouveaux élus. Tous ont manifesté une motivation et une volonté de contribuer activement à l'animation et au développement de la vie communale.

La municipalité tient à saluer leur engagement citoyen.





Commissions

Culture



Salon Halloween

Le 25 octobre 2025, la commission Culture a organisé le traditionnel Salon d'Halloween, en partenariat avec Cultura Mâcon.

Cet événement a rassemblé « petits et grands », exposants ainsi que l'association Mascotte'Jo, autour d'un moment convivial et festif, animé par de nombreuses activités gratuites.



Horaires :

Mardi : 15h - 18h30

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 12h

Bibliothèque

La bibliothèque municipale a ouvert le 2 septembre 2025 dans ses nouveaux locaux du 42, Allée des Arts. Elle compte aujourd'hui 337 adhérente:s et a acquis 2 089 documents (romans, BD, albums, mangas, documentaires).

L'école Jules Pinsard dispose de créneaux les mardis et jeudis matins. Les assistantes maternelles viennent un vendredi sur deux et la crèche est accueillie le vendredi avec le soutien de l'association Lire et faire lire.

Les usagers investissent les lieux, notamment grâce aux jeux de société en libre accès dont le fond sera développé comme celui des livres. L'inscription est gratuite pour les enfants de Crêches-sur-Saône (5 documents dont 2 nouveautés pour 3 semaines).



Scannez ce QR code pour consulter le catalogue de la bibliothèque
<https://bibliotheque-creches-sur-saone.c3rb.org>



Cadre de vie

REMISE DES PRIX MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Le mardi 25 novembre 2025 s'est tenue la traditionnelle cérémonie de remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris.

Cette année, le jury constitué de 6 élus de la commission urbanisme, cadre de vie et agriculture, a déambulé dans les rues de la commune les 3, 4 et 15 juillet pour inspecter le fleurissement de 23 balcons, 40 maisons et 2 commerces.

L'ensemble des récipiendaires ont vu leur jardin ou balcon être évalué sur une note globale de 30 points. Cette note étant basée sur 5 critères : la propreté, la couleur, la diversité, l'originalité qui étaient chacun évalués sur 5 points, ainsi que la vue d'ensemble qui était évaluée sur 10 points.



Le Conseil municipal a témoigné de sa grande reconnaissance envers les participants qui contribuent grâce à leur action à l'embellissement de notre commune.

Les lauréats pour chaque catégorie sont :

- **Maisons fleuries :**

Madame Danièle TARRARE et Monsieur François ASSELOOS avec 26,5 points ;

- **Balcons fleuris :**

Monsieur Gérard CHAGNY avec 23,9 points ;

- **Commerce fleuris :**

Boulangerie et Gourmandises avec 17,6 points.

JURY « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Le jeudi 11 septembre 2025 s'est tenue la visite de contrôle des membres du jury départemental du label « Villes et Villages Fleuris ». Le jury, composé de 4 membres, était accompagné lors de sa visite du Maire, de 5 élus et des deux agents du service espaces verts.

Lors de cette visite, les membres du jury ont pu apprécier les actions menées par la commune en faveur du cadre de vie durable notamment en matière : d'aménagements paysagers, de gestions des espaces publics, de valorisation du patrimoine et de qualité de vie pour les habitants.

L'objectif pour la commune reste de conserver son label 3 fleurs. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 7 février 2026.



Sécurité

LES RADARS PÉDAGOGIQUES :

Depuis peu la commune a fait l'acquisition d'un deuxième radar pédagogique. Il sera positionné à des endroits stratégiques dans le but de montrer la vitesse des automobilistes et de les faire constater par eux-même la vitesse à laquelle ils roulent.

Le deuxième radar, solaire, sera installé prochainement.

Le radar pédagogique a pour but essentiellement de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse à l'endroit de l'implantation, mais pas seulement : il sert à comptabiliser le nombre de véhicules par jour, même par heure qui permet de rendre pertinent les emplacements d'ouvrages sur la chaussée (coussins berlinois, dos-d'âne, chicanes, etc..), les horaires des éventuels travaux de chaussée. Les horaires des excès de vitesse sont systématiquement communiqués aux forces de l'ordre.

LA VIDÉOPROTECTION :

La commune avait fait l'acquisition d'un système de vidéoprotection en 2009. Se disant performant, nous avons très vite vu les limites dans l'exploitation de cet ancien système. En 2016 sous l'impulsion de la municipalité de l'époque, un tout nouveau système de vidéoprotection a vu le jour.

Notre système comporte une soixantaine de caméras sur vingt-trois points. Nos PAV (points d'apport volontaires) sont sécurisés et sont maintenant propres. Si d'aventure une personne dépose des déchets à terre devant les PAV, le Maire enclenche avec accord du Procureur de la République une sanction administrative qui se traduit par une amende d'un montant médian de 123€.

Lors de la mise en service de notre système, le taux d'élucidation des faits délictueux était proche de 38%. Aujourd'hui la toute dernière statistique démontre une élucidation de 79% des méfaits.

OBJETS TROUVÉS :



Si vous constatez la perte d'un objet, veuillez-vous rapprocher du policier municipal. Ce dernier est chargé du traitement et du suivi des objets trouvés.

Ou sinon, envoyez votre demande par mail :
policemunicipale@creches-sur-saone.com

CAMBRIOLAGES :

Hélas, notre commune qui n'est pas la seule, fait l'objet de cambriolages.

Quelques règles à avoir :

- Ne pas laisser votre porte ouverte. Fermer systématiquement vos accès à clé. Les malfaiteurs n'hésitent plus à rentrer à votre domicile, même en votre présence ;
- Ne laissez plus vos clés, téléphones et papiers/portefeuilles sur la tablette dans l'entrée. Il leur suffit de quatre secondes pour casser le verrou de votre porte d'entrée sans bruit, la nuit et de s'emparer de tout ce qu'il se trouve sur cette fameuse tablette.

Enfin, adoptez le réflexe d'avoir un programmateur pour vos lumières qui s'allumeront en votre absence. Le seul ennemi des cambrioleurs, c'est le temps. Retardons-les au maximum. S'ils ne peuvent pas entrer très vite chez vous, ils partiront. Un doute, une question ? Appelez-le 17.



Base de loisirs

Un été maussade n'a pas attiré le public attendu au plan d'eau de la commune. Malgré cela, le personnel d'accueil et les maîtres-nageurs étaient pleinement mobilisés, et la qualité de l'eau demeurait excellente.



Recensement

Cette année, Crêches-sur-Saône réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement ! Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Ceci afin d'améliorer le service public et déterminer la participation de l'État auprès de la Commune.



Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

Forum des Associations

Le 30 Août dernier, lors du forum des Associations, vous étiez encore plus nombreux, venus rencontrer les différentes associations avec 36 activités représentées par les présidents, présidentes, adhérents, licenciés et bénévoles.

Les prestations de l'Harmonie sous la direction de Mme HECHLER, une présentation d'une toute petite partie de la chorale Gospel Groove de Mme Sofia HAMAÏ sur un répertoire à cappella de gospel traditionnel et contemporain et une démonstration sur scène de Mme THIVENT Catherine de Qi Gong pour le Foyer Rural, ont été énormément appréciées.

Bienvenue à une nouvelle association, ATOUTS CHŒURS, qui a différentes activités à son arc.

Cette journée a été riche en rencontre avec le public et les associations. Les membres de la commission Relations Associations remercient Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, les services techniques, les espaces verts et le secrétariat de la mairie pour la mise en place du matériel pour ce forum.

Sans oublier Monsieur Laurent NECTOUX de MACON VEGETAUX, pour le prêt des magnifiques plantes pour la décoration.

Journée particulière également pour Mme BESSARD Sylvie qui a beaucoup œuvré auprès des associations et à la mise en place de ces forums, pour son dernier jour de travail avant de partir en congé et de profiter d'une bonne retraite.

Dans le calendrier des manifestations, vous pourrez trouver les dates des événements de toutes les associations Crêchoises ainsi que dans Jouons Local, Panneau Pocket, Facebook, site de la Mairie.





Associations crêchoises

Nos présidents d'associations

A.D.M.R.	Marie Andrée Debarnot Danielle Gauthier	03 85 36 52 07
AÏKIDO	Éric Burnaz	06 42 20 81 25
AMICALE BOULE CRÊCHOISE	Éric Lacharme	06 81 02 68 71
AMICALE PERSONNEL COMMUNAL CRÊCHOIS	Sylvie Bessard	06 86 43 92 83
ATOUTS CHŒURS - CRÊCH'N'DO	Garance Collard Rebecca	06 70 11 95 54 07 78 80 57 56
AU BAL DES TEMPS	Sylviane Guerin	03 85 37 46 49
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	José Carreiro	06 35 58 26 84
BIEF ARLOIS	Roger Dailler	06 81 65 68 17
CLUB AMITIÉ LOISIRS	Jocelyne Villermet	06 34 32 94 89
COMITÉ CYCLISTE CRÊCHOIS	Aurélien Panay	06 28 30 83 38
COMITÉ PÉDESTRE CRÊCHOIS	Georges Lutaud	03 85 37 42 03
CRÊCHES ANIMATIONS	Robert Chaillet	03 85 37 19 13
DONNEURS DE SANG	Denise Humbert	06 06 43 05 88
ÉCOLE DE SELF-DÉFENSE		
F.N.A.C.A.	Noël Briday	03 85 37 13 40
FOYER RURAL	Olivier Pontarlier	06 72 95 98 90
HARMONIE	Thierry Dubuis Cécile Platel	06 51 23 95 36

INTERCLASSE EN 6	Audrey Alves Dacosta	06 99 33 79 20
J.S.C.	Jean-Paul Paquet	06 07 15 87 87
LA PÉTANQUE AMICALE CRÊCHOISE (PAC)	Jérôme Desmaris	07 62 15 67 25
LE BADMINTON CRÊCHOIS	Yann Goitre	06 61 43 73 31
LES AMIS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE	Sylviane Guerin	03 85 37 46 49
MÉMOIRE, HISTOIRE DE CRÊCHES	Bruno Chambe	06 22 36 75 14
NOUNOUS ET CIE	Audrey Sériné	03 85 37 49 85
RESTAURANT SCOLAIRE	Ophélie Angevin Aurélie Lapalus	03 85 37 11 09
RESTOS DU CŒUR	Françoise Curaillat	06 84 05 78 81
SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT	Didier Dupont	06 09 45 67 01
SOCIÉTÉ DE PÊCHE L'ARLOISE	Baptiste Nectoux	03 58 19 11 07
SSIAD	Nicolas Jean Claude	03 85 37 46 31
SOU DES ÉCOLES	Cathie Gaudin Alexie Berthon	06 68 46 55 91 06 21 23 50 30
SYNDICAT DIGUES DE LA GOUTTE	Simon Comtet	06 24 26 47 82
TENNIS CLUB CRÊCHES / CHAINTRÉ	Julien Dailly	06 09 43 61 35
VESPA CLUB DU VAL DE SAÔNE	Christiane Platel	03 85 37 45 40



ADMR de Crêches-sur-Saône

EST PRÉSENTE DANS 11 COMMUNES DU SECTEUR : CHAINTRÉ – CHÂNES – CHASSELAS
 CRÈCHES SUR SAÔNE – LEYNES - LOCHE - PRUZILLY – SAINT-AMOUR – SAINT-VERAND
 VARENNE LES MACON – VINZELLES

L'ADMR est une association au service de tous, à tous les âges de la vie, et qui intervient dans 4 domaines :

AUTONOMIE, SERVICES AUX SÉNIORS : aide et accompagnement à domicile (livraison de repas, téléassistance, transport accompagné, courses, ...)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP : aide et accompagnement à domicile (visites et soins d'hygiène, ...)

ENFANCE ET PARENTALITÉ :
 garde d'enfants à domicile...

ENTRETIEN DE LA MAISON :
 ménage, repassage...



LA FORCE DU RÉSEAU ADMR REPOSE SUR L'ENGAGEMENT DE BÉNÉVOLES PASSIONNÉS.



Les missions des bénévoles ADMR :

- Accueillir et évaluer les attentes et les besoins des personnes accompagnées ;
- Installer la téléassistance à domicile ;
- Favoriser le recrutement et accueillir les nouveaux bénévoles ;
- Aider au choix des repas livrés à domicile ;
- Promouvoir et représenter l'association et ses services ;
- Participer à la gestion de l'association ;
- Organiser et participer à des événements, temps forts de l'association.



Être bénévole à l'ADMR c'est une expérience humaine riche de sens qui permet à vos familles, vos amis, vos voisins... de bien vivre chez eux, dans les meilleures conditions possibles. C'est aussi, le partage, la convivialité, et le développement de connaissances ...



ADMR : Maison des Services
 34, route d'Arciat Tél. : 03 85 36 52 07
 71680 Crêches-sur-Saône
info.creches@fede71.admr.org

Classe en 6

Les réunions ont commencé mais la liste n'est pas arrêtée alors n'hésitez pas à nous contacter pour venir fêter votre décennie.

Date à retenir :

- **Dimanche 29 Mars 2026 :**

le Défilé, Banquet et
Bal des conscrits.

Pour plus d'information contacter :
Audrey Da Costa au 06 99 33 79 20



Journée huîtres du dimanche 7 décembre

Classe en 5

Le 20 avril 2025, la classe en 5 a renoué avec le traditionnel défilé des conscrits qui n'avait pas eu lieu depuis 2020. Ce défilé composé de 2 chars et de tous les conscrits s'est rendu au monument aux morts sous un soleil radieux afin de déposer une gerbe. Il fut suivi du vin d'honneur offert par la municipalité de Crêches pour se clôturer lors du repas privé à Joug-Dieu.

Le lundi, les conscrits ont poursuivi à Chaintré au bar restaurant de Laura « Vigne en fleur » où ils furent bien accueilli. La classe en 5 remercie les municipalités de Crêches et Chaintré ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à ces beaux moments. Maintenant nous laissons place à la classe en 6, la passation ayant été faite.



Un des deux chars de la classe en 5



Harmonie

L'HARMONIE DE CRÈCHES : UNE NOUVELLE PAGE MUSICALE S'OUVRE

L'Harmonie de Crêches-sur-Saône a clôturé son année musicale avec brio lors du forum des associations, fin août, avant d'offrir un concert chargé d'émotion à Varennes-lès-Mâcon le 6 septembre dernier.

Ce moment marquait la fin d'un chapitre important : Florence Hechler dirigeait l'Harmonie pour la dernière fois. Les musiciens lui ont rendu un hommage chaleureux, saluant huit années de direction empreintes de passion, d'échanges et d'amitié.

Depuis la rentrée, les répétitions ont repris sous la baguette de Betty Berly, jeune cheffe d'orchestre dynamique et enthousiaste, prête à mener l'ensemble vers de nouvelles aventures musicales, toujours dans le même esprit de convivialité et de partage.

Le concert de décembre a permis de revivre les temps forts des dix dernières années à travers un best of des pièces préférées des musiciens, pour le plus grand plaisir du public.



UNE ANNÉE 2026 PLEINE DE PROJETS

L'année 2026 s'annonce particulièrement riche pour l'Harmonie, avec de nombreux rendez-vous déjà inscrits au calendrier :

- l'apéritif-concert lors du repas des anciens ;
- la fête des conscrits le 25 mars ;
- le concert de printemps le 11 avril ;
- un concert à Saint-Yan le 25 avril ;
- la participation au concours national des harmonies à Mâcon en mars ;
- le concert à la Cité Fleurie en juin ;
- sans oublier les commémorations officielles.

Parallèlement, des cours de musique sont proposés afin de former la relève. Ils sont assurés par des bénévoles passionnés pour divers instruments à vent, ainsi que par un professeur diplômé pour la batterie.

L'Harmonie accueille avec plaisir tous les musiciens, débutants comme confirmés, souhaitant partager le plaisir de jouer ensemble dans une ambiance chaleureuse et amicale.



Harmonie

52, route du Port d'Arciat
71680 Crêches-sur-Saône

harmoniecrechessursaone@gmail.com
03 85 36 52 83





ATOUTS CHŒURS : QUAND LA VOIX RIME AVEC BIEN-ÊTRE !

Depuis la rentrée de septembre, l'association Atouts Chœurs fait vibrer les voix et les coeurs ! Composée d'une chorale adulte de 35 chanteurs âgés de 17 à 74 ans et d'une chorale enfant, toutes deux dirigées avec passion par Rebecca Toussaint, l'association mêle harmonie, énergie et convivialité.

Mais Atouts Chœurs, ce n'est pas que du chant ! Des ateliers bien-être animés par Hélène Vercherat permettent de développer la confiance en soi, la prise de parole et la maîtrise de la voix, c'est un véritable souffle d'épanouissement personnel.

Les choristes, en pleine progression depuis septembre, partageront leur joie et leurs progrès lors de représentations programmées tout au long de l'année. Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les amoureux de musique et de belles énergies !



atouts.choeurs.71@gmail.com

Rebecca pour le chant : 07 78 80 57 56

Hélène pour les ateliers : 06 20 32 54 82



La chorale aux feux de la Saint Jean



Concert annuel de la Chorale



Concert de Noël de la Chorale



Chorale à la plage lors du Festichanes



Une choriste en pleine expression de son Art



Joyeux Noël à la Bressanne Artisanale





au Bal du Temps

EXCELLENTS RÉSULTATS POUR LES MUSICIENS DES ORCHESTRES

Les musiciens du bal des temps se sont confrontés aux autres écoles de musique qui étaient qualifiées pour participer aux finales des coupes d'Europe le week-end du 1^{er} novembre.

Catégorie duo : deux jeunes musiciennes de la commune ont interprété Waltzer n°2 de Schostacovitsch et ont obtenu 88/100 deuxième prix médaille d'or. Il s'agit d'Alima Schmelzer accordéoniste et d'Eléa Baudin Pianiste. Un morceau difficile interprété avec beaucoup de talent.

En catégorie 4 mains initiation :

- Rose et Marie Laguna ont décroché la note de 92/100 coupe ;
- Renato et Giovanni De Magestrис ont obtenu 92/100 coupe et distinction ;
- Valentin et Garance Garnier sont arrivés en tête avec 93/100 et chacun une coupe et grande distinction.



Orchestre Arce-en-Ciel



En catégorie 4 mains moyenne :

Enzo Dallard et Lenny Guinet ont obtenu 96/100 coupe ruban d'honneur et grande distinction.

L'orchestre l'Arc en ciel supérieur dirigé par Sylviane Guerin a présenté un programme de variétés avec un medley de Jo Dassin et un medley de Queen. Un programme riche qui a rapporté l'excellente note de 93/100 et une magnifique coupe avec distinction.



SCHMELZER Alima et BAUDIN Éléa



DALLARD Enzo et GUINET Lenny



GARNIER Garance et Valentin

Les Amis de la Musique



C'est avec un immense plaisir que l'association des Amis de l'école de Musique de Sylviane GUERIN a convié les élèves qualifiés à participer aux finales de musique de l'UMPE qui se sont déroulées le week-end du 1^{er} novembre. Ce voyage en groupe fait parti de l'ADN de l'association qui tient à satisfaire le plus grand nombre de participants. 92 participants se sont retrouvés pour 4 jours de détente et de travail.

Au programme pour la partie détente : visite de Disneyland Paris et de la capitale. Pour le côté sérieux du déplacement ; concentration intense et application ont fait du concours de musique un moment fort en émotions. Ces 4 jours ont été l'occasion pour tous de créer des liens d'amitié en s'amusant mais aussi en se serrant mutuellement les coudes au moment des compétitions. Une saine émulation où chacun réalise que les résultats sont bien souvent le reflet du travail et de l'investissement personnel de chacun.

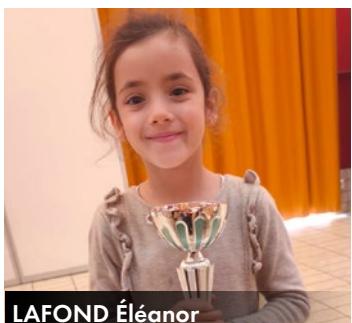
Une belle école de la vie en définitif. Les résultats de l'école ont été à la hauteur de nos attentes :

- En catégorie mini poussin c'est Éleanor Lafond qui a brillé avec une note de 92/100 ;
- En poussin c'est Yeboué Atchelo qui a obtenu 94/ 100, note identique pour sa sœur Nafissou en catégorie initiation A ;

- En catégorie Enfant le jeune De magestris Giovanni a obtenu la meilleure note de la catégorie et un premier prix coupe et distinction. Son frère Renato a frôlé la perfection avec un excellent 97/100 coupe distinction et ruban d'honneur en initiation. Aymeric Joly a reçu un premier prix coupe et ruban d'honneur avec 95/100 en catégorie initiation A. Lucile thillet a obtenu un prix identique ;
- En catégorie préparatoire c'est Lise Gongora qui a remporté une coupe avec 93/100 à égalité avec Elea Baudin.

Signalons enfin les excellents résultats de Lenny Guinet qui interprétait « mecanics rag » et « petite danse » et de Enzo Dallard, en catégorie supérieur, qui a charmé le jury par son interprétation de « machie the knife ». Ces deux jeunes musiciens se sont vu remettre chacun une magnifique coupe, grande distinction, ruban d'honneur et félicitations des jurys avec une note de 97/100.

L'école présentait un adulte en catégorie trophée synthétiseur. Cela représente le plus haut niveau du concours et il est extrêmement rare qu'un adulte tente d'obtenir ce prix. En effet, le travail à fournir à ce niveau d'étude est particulièrement intense. Bien souvent la difficulté du jugement met un frein à ce niveau de confrontation. Il faut donc un courage exemplaire pour tenter ce titre. Guillaume Condemine a pourtant relevé le défi et s'est vu attribué une note de 85/100 avec un deuxième prix plaquette or.



LAFOND Éleanor



YEBOUE Atchelo



YEBOUE Nafissou



JOLY Aymeric



GONGORA Lise



BAUDIN Elea



CONDEMINE Guillaume



THILLET Lucile



DE MAGESTRIS Giovanni et Renato



GUINET Lenny et DALLARD Enzo

Bief de l'Arlois

L'assemblée générale de l'association des riverains BIEFARLOIS du 6 juin 2025 a décidé d'organiser une visite du parcours du bief à l'occasion des journées des moulins le samedi 16 mai 2026.

Rendez-vous à 14h30 à Joug Dieu pour une petite marche le long du bief avec arrêt informations-expositions d'abord à la prise d'eau dans l'Arlois près de la ligne de chemin de fer, puis aux pelles de décharges en aval et en amont de la RN6, au laveoir, aux douves du château d'Estours, à la retenue et à la chute du moulin d'Estours, et enfin aux prés en aval jusqu'au retour du bief dans l'Arlois.

Inscription par SMS au 06 81 65 68 17
ou par mail : biefarlois@gmail.com



Le Moulin d'Estours

Déjà protégé par la proximité du château d'Estours inscrit à l'inventaire des monuments historiques, et par son classement au PLU « Élément patrimonial historique à protéger », le moulin d'Estours a été labellisé par la fondation du patrimoine en 2024.

Cette labellisation a permis de finaliser les travaux de restauration de l'extérieur visibles du public, entrepris depuis 2004 à l'initiative de M. JUVANON, conseiller départemental et Maire de l'époque.

La municipalité a profité du chantier en cours pour remettre en état le pont de la rue sur le bief qui présentait des fuites le mettant en danger.

L'inauguration des travaux a eu lieu, à l'occasion de la journée du petit patrimoine et des moulins les 26, 27 et 28 juin, sous la présidence de M. Hervé Reynaud conseiller départemental à la culture et au patrimoine, accueilli par M. Michel BERTHET, Maire de la commune.



Club d'Aïkido

L'Aïkido est ouvert au plus large public et peut être pratiqué par tous : Hommes, femmes, jeunes, seniors débutants, personnes en situation de handicap. L'Aïkido, un Art martial traditionnel, un Art de vivre, une philosophie.



Groupe cours jeunes : vendredi 17h45 - 19h15



Cours adultes : mardi 20h - 21h30 | vendredi 19h30 - 21h



Cours jeunes : vendredi 17h45 - 19h15



Groupe cours adultes :

mardi 20h - 21h30 | vendredi 19h30 - 21h



Foyer Rural



Apéro-concert du 23 mai 2025 avec René Lebon



Apéro-concert du 23 mai 2025 avec René Lebon



Éveil musical



Gala de danse du 14 juin 2025



Gala de danse du 14 juin 2025



Gala de gym et baby gym du 15 juin 2025
nos futurs champions de gymnastique ont
fait une très belle représentation



Exposition des cours de dessin enfants et peinture adultes
les 14 et 15 juin 2025



Concert du cours de guitare le 24 juin 2025



Une des équipes du Volley célèbre Octobre Rose



Randonnée Marcy sur Anse 28 septembre 2025
devant le télégraphe



Randonnée Marcy sur Anse 28 septembre 2025



Représentation théâtre groupe des 6-9 ans



Représentation théâtre groupe des moyens et ados



Activité randonnée - sortie du 23 octobre



Soirée musique Brésilienne le 11 octobre 2025



Remise des ceintures et trophées des cours du judo



Boum d'Halloween 31 octobre





Foyer Rural Crêches sur Saône
Samedi 21 mars 2026 20h00

FRANÇOIS MARTINEZ
ENFIN... MOI...

Réservez : 06 75 80 68 88

Entrée : 25€

Groupama
SAÔNE ET LOIRE
Crêches-sur-Saône

**SPECTACLE ONE-MAN-SHOW
SAMEDI 21 MARS 2026 À 20H00
AU FOYER RURAL**

François Martinez « Enfin...moi »

Après des années passées à se cacher derrière son costume de magicien, François Martinez décide de tomber le masque et de se révéler tel qu'il est vraiment.

Un spectacle sincère et mordant, basé sur l'autodérision, nous invitant à réfléchir sur nos propres choix de vie.

**APÉRO CONCERT
VENDREDI 26 MAI 2026
À PARTIR DE 18H30 AU FOUR À CHAUX**

Le Foyer Rural rendra hommage à Maurice BASSET lors de son apéro concert du 29 mai avec le groupe des Intern's qu'il avait créé. Entrée gratuite. Planches apéritives en vente sur place.



Le Foyer Rural propose
Vendredi 29 mai 2026

APÉRO CONCERT
à partir de 18h30 au Four à Chaux
de Crêches-sur-Saône

Entrée libre
Restauration
Buvette

Avec le groupe Les Intern's

**PROCHAINES RANDONNÉES :
DIMANCHE 12 AVRIL ET DIMANCHE 10 MAI 2026**

Balades en Bourgogne ou Rhône-Alpes

Des parcours tracés dans nos belles régions de la Saône et Loire, de l'Ain et du Rhône pour découvrir leurs paysages variés, si pittoresques et différents au cours de randonnées à la journée qui vont de 12 à 20 kms pour satisfaire un maximum de monde et toujours dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet : www.foyercreches.fr pour toutes nos manifestations.





Le Sou des Ecoles

LES PARENTS D'ÉLÈVES EN ACTION POUR LA VIE DE L'ÉCOLE

L'association du Sou des écoles poursuit avec enthousiasme ses actions afin de soutenir les projets pédagogiques et de renforcer le lien entre les familles, les enfants et l'équipe éducative.

Grâce à l'implication des bénévoles, plusieurs événements festifs ont rythmé la vie de l'école tout au long de l'année scolaire 2024-2025 : la boom d'Halloween organisée en lien avec le Foyer Rural et Amitiés et Loisirs, une conférence sur les supers pouvoirs des enfants à destination des parents de l'école, un après-midi de jeux de société en famille, une collecte de livres enfants pour l'école, un loto, une chasse aux œufs et la kermesse de fin d'année... Autant de moments conviviaux qui permettent non seulement de partager de bons instants, mais aussi de récolter des fonds destinés à financer des sorties scolaires, du matériel éducatif et diverses activités au bénéfice des élèves de l'école.

En effet, grâce à tous ces événements, le Sou des écoles a pu remettre lors de son Assemblée Générale du 30 septembre, un chèque de 7000€ à Mme Barthélémy, Directrice de l'école. Ces initiatives ne seraient pas possibles sans la participation des parents, des enseignants et du personnel communal, que l'association tient à remercier chaleureusement.

De nouvelles actions sont d'ores et déjà en préparation pour les mois à venir. N'hésitez pas à venir prêter main forte ou simplement à participer !



Boom d'Halloween du 31 octobre 2025



Boom d'Halloween du 31 octobre 2025

Agenda

Manifestations prévues et organisées par le Sou des écoles



2025-2026

Vendredi
OCTOBRE 31

ROOM D'HALLOWEEN
FOYER RURAL

Dimanche
DECEMBRE 7

APRÈS-MIDI JEUX EN FAMILLE
FOYER RURAL

Samedi
FEVRIER 28

CARNAVAL
FOYER RURAL

Dimanche
MARS 29

CHASSE AUX OEUVFS
CHAMPS DU MOULIN

Dimanche
MAI 24

VIDE GRENIER
ÉCOLE

Vendredi
JUIN 26

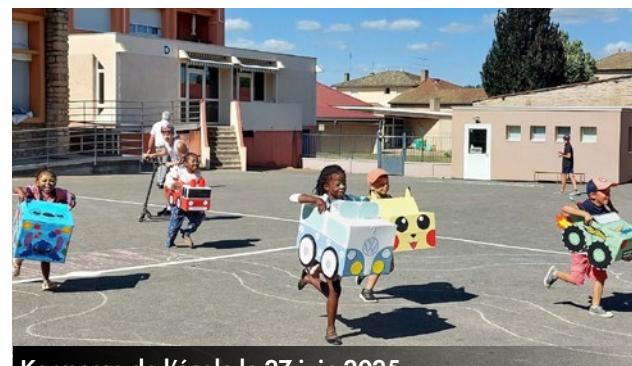
KERMESSE DE L'ÉCOLE
ÉCOLE



Remise du chèque à la directrice pour l'année scolaire 2025-2026



Kermesse de l'école le 27 juin 2025



Kermesse de l'école le 27 juin 2025



Kermesse de l'école le 27 juin 2025

Nounous & Cie

Pour connaître les disponibilités de nos assistantes maternelles adhérentes ou visiter notre site internet, consulter le lien suivant : www.nounousecie71680.e-monsite.com/pages/page



Flashez le QR Code pour connaître les disponibilités !



Psychomotricité libre au dojo



Aménagement de l'espace d'activité



Espace de jeux



Halloween au dojo





Mâconnais Beaujolais Agglomération

PARENTS OU FUTURS PARENTS, TROUVEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT

Vous êtes parents ou futurs parents et vous vous interrogez sur le mode de garde de votre enfant ? Assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, halte-garderie ou formule mixte ? Beaucoup de solutions existent et il n'est pas facile de trouver la meilleure selon votre situation.

La Direction de la Petite Enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération peut vous aider.

C'est l'interlocuteur privilégié des familles résidant sur le territoire pour l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle organise une réunion d'information tous les mois afin de présenter les différents modes de garde aux parents et les modalités d'inscription.

Crèches

La Direction de la Petite Enfance s'occupe des pré-inscriptions en crèches publiques pour tout accueil régulier. Les demandes d'accueil occasionnel doivent se faire directement auprès des directrices des établissements.

Assistant(e)s Maternel(le)s

Ces professionnels de la petite enfance accueillent un ou plusieurs enfants à leur domicile. Ils bénéficient d'un agrément délivré par le Conseil Départemental.

La direction de la Petite enfance par l'intermédiaire de son Relais Petite Enfance (RPE) pourra :

- vous transmettre la liste des assistantes maternelles agréées et vous informer sur leurs disponibilités ;
- vous donner une information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre ;
- vous aider dans vos démarches administratives en votre qualité d'employeur.

Crèche familiale

La crèche familiale accueille, de façon régulière ou occasionnelle, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental et employées par l'Agglomération.

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les LAEP, dont l'accès est gratuit et anonyme, sont des espaces conviviaux encadrés par des professionnels formés à l'écoute, qui accueillent les parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans. Ces espaces de paroles permettent de lutter contre l'isolement des familles, soutenir la fonction parentale et encourager l'autonomie des enfants. Ils se situent à La Chapelle-de-Guinchay, Charnay-lès-Mâcon et Mâcon et sont ouverts tous les jours sauf le mercredi (hors périodes de vacances scolaires).

Pour tout renseignement concernant les établissements d'accueil du jeune enfant, la crèche familiale, le Relais Petite Enfance ou les Lieux d'Accueil Enfants Parents :



Direction de la Petite Enfance

67, esplanade du Breuil - CS 28011
71011 Mâcon cedex

petiteenfance@mb-agglo.com

Tél : 03 85 35 25 00 - Fax : 03 85 40 99 76





LE RÉSEAU DE LUTTE CONTRE **RÉSEAU VIF** LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



La violence peut se cacher derrière une porte close.

CONTACTEZ « STOP VIOLENCES »
03 85 41 42 42
NUMÉRO DÉPARTEMENTAL DE L'ASSOCIATION PEP 71 | 9-17 h | 7/7

VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES AU SEIN DE VOTRE FAMILLE OU DE VOTRE COUPLE ?

Piloté par Mâconnais-Beaujolais Agglomération, ce réseau est composé d'une centaine de partenaires aux rôles complémentaires. Il vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé répondant à vos besoins et à ceux de votre famille : hébergement d'urgence, accès aux droits, aux soins, au logement, ainsi qu'une aide psychologique et/ou juridique.

Cette aide est gratuite, confidentielle et vous n'avez pas besoin de porter plainte pour en bénéficier.

Toutes les formes de violences sont punies par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques ou sexuelles, psychologiques, verbales, économiques ou administratives.

La première étape est d'en parler.

Les acteurs du réseau sont à votre écoute, avec les moyens de vous accompagner.

N'hésitez pas à contacter le **03 85 41 42 42**
prevention-securite@mb-agglo.com

Déchèteries

Du 1^{er} novembre 2025 au 31 mars 2026, les horaires d'ouverture des déchèteries de Mâconnais-Beaujolais Agglomération, changent !

Du 1^{er} novembre au 31 mars

	Mâcon	Charnay-lès-Mâcon	La Roche-Vineuse	Vinzelles	St-Martin-Belle-Roche	Romanèche-Thorins
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						
Samedi						
Dimanche						



8h-12h
14h-17h15

8h-12h

14h-17h15

FERMÉ



Infos

Titre
ZONE Ua
ZONE Ub
ZONE Uc
ZONE Ud
ZONE Ue
ZONE Uf
ZONES D'AMEN
ZONE Uz (ZAC)



Plan Local d'Urbanisme

LES RÈGLES DU SCOT S'APPLIQUENT DÉSORMAIS AUX PLU

La mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Mâconnais Sud Bourgogne marque une nouvelle étape d'un projet collectif à l'échelle de la zone d'influence de Mâcon.

Après plusieurs années de travail partagé, d'échanges et de concertation, nous disposons aujourd'hui d'un document stratégique ambitieux, qui fixe un cap pour notre territoire à l'horizon 2040.

Adopté à une très large majorité lors du Comité syndical du 17 juin 2025, le SCoT est le fruit d'un travail patient et rigoureux, construit avec les élus, les partenaires et les habitants.

Il se veut à la fois réaliste et porteur d'une vision exigeante : celle d'un territoire plus équilibré, plus sobre et plus résilient.

Ce projet ne s'arrête pas avec l'adoption du SCoT. Il nous appartient désormais de le faire vivre, ce qui passe par la mise en compatibilité des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux avec les orientations du SCoT.

Les communes et intercommunalités disposent d'un délai de 1 à 3 ans pour faire évoluer leur document d'urbanisme.

Il s'agira notamment de préciser les axes de développement des communes dans un contexte d'économie des ressources (eau, énergie, sols, etc.).

Chaque commune verra son centre renforcé, avec l'accueil prioritaire de commerces, d'équipements et de logements.

Enfin, une attention particulière sera portée à la qualité des paysages et à la protection du patrimoine naturel.



LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)

DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE !

Qu'est-ce que le PETR Mâconnais Sud Bourgogne ?

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne est un service public mutualisé au service de 4 intercommunalités et 120 communes du bassin de vie de Mâcon.

Une équipe de spécialistes œuvre chaque jour pour accompagner les 117 000 habitants du territoire, de Matour à Tournus, et de Cluny à Mâcon.



Nos principales missions

- Rénovation de l'habitat**
Accompagnement pour améliorer le confort thermique ou adapter les logements à la perte d'autonomie ;
- Aménagement du territoire**
Conception et pilotage d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
- Financement de projets**
Appui aux collectivités, associations ou porteurs de projets dans la recherche de financements ;
- Santé publique**
Sensibilisation, prévention et animation autour de thématiques de santé (cancer, santé mentale, accès aux soins...) ;
- Développement du numérique**
Aide à l'inclusion numérique et accompagnement à la transition digitale.

Des services pour les habitants

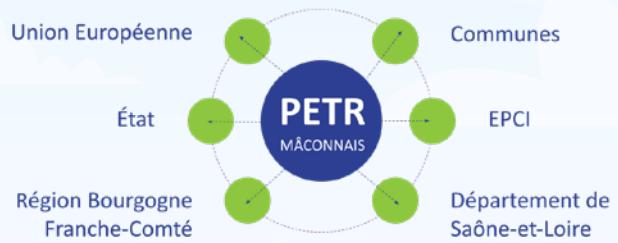
Vous pouvez faire appel au PETR pour :

- Rénover votre logement**
Conseils pour les travaux, aides financières, confort thermique, adaptation au vieillissement ;
- Mieux comprendre les enjeux de santé**
Prévention du cancer du sein, santé mentale, accès aux soins ;
- Préserver votre environnement**
Lutte contre les plantes invasives, les allergènes, les moustiques-tigres ;
- Mieux utiliser le numérique**
Apprentissage des outils informatiques, lutte contre la fracture numérique ;
- Prévenir les addictions aux écrans**
Information et accompagnement sur les usages numériques des enfants, ados, adultes.

Un appui direct aux communes du territoire

Le PETR accompagne également les communes de son territoire de manière ciblée, notamment pour :

- Encadrer l'aménagement de leur territoire** et définir les règles d'urbanisme, en les aidant à élaborer ou réviser leurs plans locaux d'urbanisme (PLU) ou leurs cartes communales ;
- Soutenir leurs projets d'aménagement** (espaces publics, logements, équipements), en recherchant les financements les plus adaptés à chaque projet.





L'EAU SUR LE SECTEUR DU NORD MÂCON : BIENTÔT GÉRÉE PAR L'AGGLOMÉRATION

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Syndicat des eaux du Nord de Mâcon sera dissous. La gestion du service de l'eau potable sera ainsi directement assurée par Mâconnais-Beaujolais Agglomération, tandis que SUEZ restera délégataire pour la distribution d'eau, l'entretien des réseaux et la facturation jusqu'à la fin de son contrat.

Cette évolution vise à garantir un service public de l'eau plus performant et à sécuriser l'approvisionnement de l'eau pour tous.

En effet, l'agglomération dispose de ressources dédiées, en capacité de réaliser les interventions nécessaires à l'échelle de l'ensemble du bassin d'alimentation.

Cette gestion unifiée devrait permettre de faire des économies d'échelle à l'échéance du renouvellement des contrats de délégation de service public, d'autant que l'agglomération s'est engagée à ne pas augmenter le prix de la part syndicale qu'elle reprend.

Pour toute question, contactez la Direction des cycles de l'eau de Mâconnais-Beaujolais Agglomération par :

- téléphone 03 85 20 97 55
- ou par email : cycle-eau@mb-agglo.com



Cette approche intégrée est indispensable pour faire face au défi de la préservation de la ressource, aussi bien en quantité qu'en qualité, et garantir un accès équitable à l'eau pour tous.

Comment se compose le tarif de l'eau ?

Sur votre facture, vous trouverez trois parts :

- Une part collectivité : pour financer le fonctionnement et les investissements du service ;
- Une part délégataire pour rémunérer SUEZ pour sa gestion et la maintenance ;
- Une part Agence de l'Eau prélevée par l'Etat pour contribuer à la protection des ressources et des milieux aquatiques.



RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT : AYEZ LE RÉFLEXE FRANCE RÉNOV' !

Avant d'entreprendre des travaux de rénovation dans votre logement – que ce soit pour répondre à de nouveaux besoins, améliorer votre confort thermique ou réaliser des économies d'énergie – pensez à contacter les conseillers France Rénov'.

France Rénov', c'est le meilleur moyen de se renseigner gratuitement et efficacement auprès d'un service public spécialisé. Des conseillers sont à votre écoute et interviennent sur les 120 communes du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Une permanence téléphonique est disponible du lundi au vendredi, de 14h à 17h, au 03 85 21 05 41. Vous pouvez également les contacter par mail à l'adresse suivante : renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr.

Un service qui vous protège des arnaques

Dans le domaine complexe de la rénovation de l'habitat, les arnaques sont courantes au détriment des particuliers comme aux professionnels compétents du territoire.

Pour vous protéger, voici cinq règles d'or à suivre :

- Vérifiez l'identité de votre interlocuteur : les services publics ne pratiquent jamais le démarchage ;
- Soyez vigilant avec les simulateurs d'aides en ligne, souvent trompeurs ;
- Prenez le temps de comparer plusieurs devis avant de vous engager ;
- Ne transmettez jamais vos coordonnées bancaires ou fiscales sans garanties sérieuses ;
- Méfiez-vous des offres trop attractives, elles cachent souvent de mauvaises surprises.

En cas de doute, contactez votre espace conseil France Rénov', un service public neutre et gratuit, pour vous aider à éviter les pièges.

France Rénov' : le point de départ pour bien démarrer votre rénovation

du lundi au vendredi de 14h à 17h
03 85 21 05 41
renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr





Hommage à Maurice Basset

Maurice Basset nous a quittés le 17 juin dernier... Figure emblématique de Crêches-sur-Saône, il était très impliqué dans la vie de la commune. Durant 5 mandats en tant que conseiller puis adjoint au Maire, il était, entre autres, en charge de l'embellissement. Investi et déterminé, il a œuvré pour l'obtention d'une fleur, deux fleurs puis trois, pour le label des villes et villages fleuris.

Avec un dévouement sans faille, il s'est également investi au sein de l'association du Foyer Rural pendant près de 40 ans, président des FRGS du Mâconnais Sud pendant 36 ans, et président de l'Harmonie durant 18 années, il n'a cessé de s'investir avec envie et humilité !



mariages

2025

- DARBON Hervé, Joseph, François et MARTINS Céline, le 5 juillet
- MICHEL Sébastien, Salvatore et MAUCOTEL Karine, Paulette, Cécile, le 2 août
- PAQUELIER Valentin, Bernard et VERVLOET Margot, Cloé, le 16 août
- CHASSIBOUD Maxence et BULTEAU Kelly, Johanna, le 6 septembre



naissances

2025

- BOUCHY Maël, né le 21 juin
- KABALEC Charlotte, Adéla, Simone, Juliette née le 13 juillet
- MIRADJI Marouane, né le 20 juillet
- CARISEY Romy, Louise, née le 17 août



2025

- SAUZEY Michel, Maurice, Abel, décédé le 5 juillet
- GADEYNE Alain, Robert, Lucien, décédé le 8 juillet
- PILKINGTON Thomas, décédé le 12 juillet
- PINSARD Jean, Paul, décédé le 19 juillet
- TAMBORRELLI Mario, décédé le 8 août
- VESCIOSA Josette, Alice, Raymonde née GUILLEMOT, décédée le 11 août
- RODRIGUES DA CRUZ Manuel, décédé le 17 août
- BRIANDET Sylvie, Jeanne, décédée le 23 août
- BORNAREL Odile, Marguerite, Marie, née RUETSCH, décédée le 1^{er} septembre
- CHAFFANGEON Gérard, Marcel, décédé le 15 septembre
- MILLOT Marie-Thérèse née LÉTOURNEAU, décédée le 27 septembre
- MOREAU Marcelle née VOUILLOIN, décédée le 16 octobre
- MARTIN Suzanne, décédée le 25 octobre
- MORGON Céline, décédée le 5 novembre
- PAIN Claudette, Marie, née MICHON, décédée le 7 novembre
- PROLONGE Rolland, Henri, décédé le 16 novembre
- ROUYER Michel, René, Emile, décédé le 2 décembre
- LESTIENNE Matilde, née ASPILLAGA TOMAS, décédée le 15 décembre



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

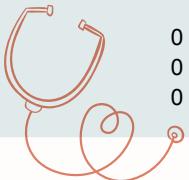
JANVIER			
L 05	Inscriptions Adhésions	Amitiés Loisirs	Résidence Autonomie
L 05	Vœux du Maire	Municipalité	Joug-Dieu
S 10	Tournoi de foot district	JSC	Salle Omnisports
D 11	Repas des Aînés de la commune	Municipalité	Joug-Dieu
S 17 et D 18	Tournoi de foot en salle	JSC	Salle Omnisports
S 31	Boum des 10 ans	Interclasse en 6	Salle du Tinailler Joug-Dieu
FÉVRIER			
D 01	FESTIBAD	Le Badminton Crêchois	Salle Omnisport
S 07 et D 08	Tournoi de foot en salle	JSC	Salle Omnisport
J 12	Tournoi IME	JSC	Salle Omnisport
Me 18	Collecte Don du sang	Don du Sang	Joug-Dieu
S 21	Soirée Costumée	Crêches Animations	Joug-Dieu
S 28	Carnaval	Sou des Ecoles	Foyer Rural
MARS			
S 07	Loto	JSC	Joug-Dieu
S 07 et D 08	Tournoi annuel LBC	Le Badminton Crêchois	Salle Omnisport
Me 11	Cinéma	Amitiés Loisirs	Joug-Dieu
V 13	Karaoké de la St Patrick	Atouts Chœurs -Crech'n'do	Foyer Rural
V 13	Assemblée Générale	Crêches Animations	Local Crêches animations
S 14 et D 15	Challenge de la ville de CRECHES Pétanque	PAC	Four à Chaux
J 19	63 ^{ème} anniv. "Cessez-le-feu"	FNACA	Monument aux morts
S 21	Soirée Café-Théâtre	Foyer Rural	Foyer Rural
V 27 et S 28	Exposition des Jeunes Artistes Crêchois	MAIRIE	Bibliothèque Municipale
S 28	Vente à emporter	Amitiés Loisirs	Arlois Fontaine Joug-Dieu
S 28	Concours de boules Challenge Pagnon	ABC	Boulodrome
D 29	Conscrits	Interclasse en 6	Joug-Dieu et Four à Chaux
D 29	Chasse aux œufs	Sou des Ecoles	Champ du Moulin
AVRIL			
S 11	Harmonie	Concert	Joug-Dieu
D 12	Randonnée pédestre	Foyer Rural	
L 13 au V 17	Stage Foot	JSC	Stade et Arlois Fontaine
Me 15	Collecte Don de sang	Don du Sang	La Chapelle de Guinchay
S 18 et D 19	Championnat départemental C Pétanque	PAC	Four à Chaux
D 26	Qualification des coupes d'Europe UMPE	Amis de l'école de musique	Joug-Dieu
MAI			
M 05	Championnat Départemental Vétérans Pétanque	PAC	Four à Chaux
V 08	Tournoi jeunes	JSC	Stade
V 08	Armistice 1945 & Souvenir des déportés		Monument aux morts
S 09	Concours de boules Challenge Genet	ABC	Boulodrome
D 10	Randonnée pédestre	Foyer Rural	
S 16	Visite du bief	Biefarfois	Départ Joug-Dieu
M 19	CDC Vétérans Pétanque	PAC	Four à Chaux
J 21	CONCOURS Vétérans Pétanque	PAC	Four à Chaux
S 23	Concert de fin d'année	Atouts Chœurs -Crech'n'do	Foyer Rural
D 24	Vide-grenier	Sou des Ecoles	Cour de l'Ecole Primaire
M 26	Tournoi IME Challenge Michel Desroches	JSC	Stade
V 29	Apéro Concert	Foyer Rural	Four à Chaux
JUIN			
M 02	Championnat Départemental Vétérans Pétanque	PAC	Four à Chaux
D 07	Rando Crêchoise	Comité Cycliste	Parking Carrefour
M 09	Championnat Départemental Vétérans Pétanque	PAC	Four à Chaux
Me 10	Collecte Don du sang	Don du Sang	La Chapelle de Guinchay
V 12	Théâtre enfants	Foyer Rural	Foyer Rural
S 13	Gala de danse	Foyer Rural	Foyer Rural
S 13 et D 14	Expo peinture	Foyer Rural	Joug-Dieu
D 14	Vide-grenier	Amicale du personnel	Four à Chaux
D 14	Gala Baby Gym -Gym enfants	Foyer Rural	Salle Omnisport
M 16	Championnat Départemental Vétérans Pétanque	PAC	Four à Chaux
J 18	Appel du 18 juin		Monument aux morts
V 26	Kermesse des écoles	Sou des Ecoles	Groupe scolaire Jules Pinsard
S 27	Pétanque et concert	Les amis de l'école de musique	Four à Chaux
D 28	Championnat	PAC	Four à Chaux

JUILLET			
L 06 au V 17	Stage Foot	JSC	Stade et Arlois Fontaine
S 11	Concours de boules Inter société	ABC	Boulodrome
M 14	Fête Nationale		Crêches-sur-Saône
S 25	Challenge Desroches	PAC	Four à Chaux
AOÛT			
Me 12	Collecte Don du sang	Don du Sang	Varènnes-les-Mâcon
V 14	Feux d'artifice et bal	Mairie - Crêches Animations	Port d'Arciat
S 22 et D 23	But d'honneur Pétanque	PAC	Four à Chaux
S 29	FORUM des associations	Mairie	Joug Dieu et Salle Omnisport
SEPTEMBRE			
Me 02	But d'honneur Pétanque Vétérans	PAC	Four à Chaux
Me 02	Inscriptions activités	Foyer Rural	Foyer Rural
S 05 et D 06	Tournoi foot	JSC	Stade
D 13	But d'honneur	PAC	Four à Chaux
S 19	Concours de boules Prix de la ville	ABC	Boulodrome
D 20	Randonnée pédestre	Foyer Rural	
S 26	Concours de boules fin de saison Challenge Fontimpe	ABC	Boulodrome
M 29	Assemblée générale	Sou des Ecoles	Joug-Dieu
OCTOBRE			
V 02	Vente coq au vin	Employés Communaux	Joug-Dieu
S 03 et D 04	CRC Féminine	PAC	Four à Chaux
Me 07	Collecte Don du sang	Don du Sang	Joug-Dieu
V 09	Assemblée Générale	Harmonie	Local Harmonie
V 09	Assemblée Générale	ABC	Boulodrome Joug-Dieu
S 10	Soirée musicale en faveur d'octobre Rose	Foyer Rural	Foyer Rural
D 11	Vente à emporter Saucisson au gêne	Harmonie	Four à Chaux
S 17 et D 18	Stage National Ju-Jitsu	Self-Défense Ju-Jitsu	Salle Omnisport
V 23	Assemblée Générale	Foyer Rural	Foyer Rural
D 25	Choucroute à emporter	ADMR	Crêches-sur-Saône
L 26 au V 30	Stage Foot	JSC	Stade et Arlois
S 31	Salon Halloween	Commission Culturelle MAIRIE	Joug-Dieu
S 31	Halloween	Sou des Ecoles, Foyer Rural Amitiés Loisirs	Foyer Rural
NOVEMBRE			
V 06	Assemblée Générale	PAC	Joug-Dieu
Me 11	Bourse aux jouets	Inter-Classes en 0	Joug-Dieu
Me 11	Armistice		Monument aux morts
V 13	Assemblée Générale	Atouts Chœurs -Crech n'do	Les Platanes - Port d'Arciat
V 13 S 14 D 15	Théâtre adultes	Foyer Rural	Foyer Rural
S 21 et D 22	Championnat Départemental Jeunes + interclubs	Le Badminton Crêchois	Salle Omnisports
J 19 et V 20	Sécurité routière	Amitiés Loisirs	Joug-Dieu
S 21	Banquet de la Ste Cécile	Harmonie	
S 28	AG Cyclisme	Comité Cycliste	Joug Dieu
DÉCEMBRE			
Me 02	Collecte Don de sang	Don du Sang	Romanèche-Thorins
V 04	AG	Amitiés Loisirs	Joug-Dieu
S 05	Arbre de Noël	Amicale du personnel	Joug-Dieu
D 06	Après-midi jeux de société	Sou des Ecoles	Foyer Rural
M 08	Huîtres	Classes en 7	Joug-Dieu
S 12	Concert des élèves + repas	Bal des Temps	Foyer Rural
S 12	Concert de Noël	Atouts Chœurs -Crech'n'do	Les Platanes Port d'Arciat
D 13	Concert	Harmonie	Joug-Dieu
M 15	Goûter de Noël	Amitiés Loisirs	Joug-Dieu
S 19 et D 20	Marché de Noël	Crêches Animations	Joug-Dieu
S 19	Futsal coupe	JSC	Salle Omnisport
L 21	Vente de produits de la mer	JSC	Stade
JANVIER 2027			
L 04	Vœux du Maire	Municipalité	Joug-Dieu
D 10	Repas des Aînés de la commune	Municipalité	Joug-Dieu



Santé & Urgences

Centre antipoison de Lyon	04 72 11 69 11
Pompiers CTA (demande secours)	18
S.A.M.U	15
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 071
Dépannage GDF	0 810 433 071
SUEZ (eau)	0 810 826 826



Ambulances

Mâcon sud	03 85 35 66 50
Mâconnaises	03 85 34 34 37

Appels gratuits et anonymes

Sida info service 24h/24 – 7jrs/7	0 800 840 800
Drogue info service	0 800 231 313
Allo enfance maltraitée	119
Enfance et partage	0 800 05 13 34
Fil santé jeunes	3234
SOS radicalisation	0 800 005 696
Stop violences femmes	39 19

Bien-être

L. Ménégan	06 78 43 80 86
M. Desroches	06 84 86 99 12

Dentistes

Dr L. et I. Taviot	03 85 37 12 86
--------------------	----------------

Diététiciennes - Nutritionnistes

F. Bidaut	06 18 40 44 95
N. Vanden-Bulke Viennot	06 85 12 72 40

Infirmier·ère·s

A. Perrin - C. Giroud - A. Guiochon	06 59 73 78 30
S. Cognard - F. Pariet	06 80 26 41 17
N. Burtin - V. Grangier	
E. Perraut, C. Leca et V. Grangier	06 45 84 61 94

Laboratoire (d'analyses médicales Synlab)

03 85 36 59 15

Masseurs - Kinésithérapeutes

V. Benoît-Granger	03 85 37 15 61
P. Milhiet	
L. Borgeot	03 85 37 13 38
F. Guyon	

Médecins

Docteurs	
Brest, Tissier, Fremion	
Genin-Chrétien	03 85 36 59 10
Docteur Armengaud-Benat	06 11 33 19 18
Docteur Delbet	03 85 23 86 00
Docteur Lacroix	09 80 80 71 24

Musicothérapeute

S. Guérin	03 85 37 46 49
	06 81 17 54 24

Orthophonistes

C. Chardon	03 85 37 12 38
J. De Trogoff	06 68 56 83 61

Orthoptiste

A-C. Vautrin-Borrel	07 77 93 88 87
---------------------	----------------

Ostéopathes

L. Pereira	03 85 37 13 43
------------	----------------

Podologue

F. Redoutey	03 85 36 56 19
-------------	----------------

Psychologues (Cliniciennes)

M. Bouchard	06 60 63 39 47
N. Forest-Sibellas	06 25 07 82 72

Psychologue (Neuropsychologue enfants et adolescents)

L. Gaguin	06 62 78 54 93
-----------	----------------

Psychothérapeutes

A. Trolle	06 62 85 13 77
K. Gaillot	06 07 49 69 40

Pharmacies

C. Cartier	03 85 37 12 23
Delys - Roudinet	03 85 36 53 93

Sages femmes

S. Viallon-Macquart	06 18 53 89 28
H. Ceddia	03 85 30 58 02

Service de Soins Infirmiers

à Domicile (SSIAD)	03 85 37 46 31
--------------------	----------------

Sophrologues

A. De Barros	06 08 57 26 67
M. Ravaud	06 20 31 34 70
F. Hechler	07 82 59 57 72
S. Liverneaux	07 85 39 87 11

Thérapeutes et/ou Psychosomatiques

E. Mingret	06 82 23 10 84
------------	----------------

Vétérinaire

F. Miguet	03 85 23 95 95
-----------	----------------

Les services

Mairie

Du lundi au mercredi : de 8h00 à 12h00, et de 13h00 à 17h00
Le jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Le vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Tél : 03 85 36 57 90
Fax : 03 85 36 57 91

mairie@creches-sur-saone.com
www.creches-sur-saone.com



Bureau de poste

36 31

Déchetterie à Vinzelles

03 85 38 44 39

Ouverture :

lundi - mercredi - vendredi - samedi
de 8h à 12h00 et de 14h00 à 17h15

Assistante sociale

03 85 21 65 17

Permanence le mardi matin standard :

03 85 21 65 00

Résidence autonomie (Cité Fleurie)

Prendre RDV au préalable
au Centre Médico Social

Conciliateur de justice

M. Lagresle (sur rendez-vous)

06 34 75 08 83

ADMR

06 30 62 24 79

Cure (La Chapelle de Guinchay)

03 85 36 72 03

Taxis

Taxi Thierry 71 (Crêches-sur-Saône) 06 68 15 27 67
Taxi Chrys (Crêches-sur-Saône) 06 07 51 10 28
Taxi Montmayeur (Crêches-sur-Saône) 03 85 51 31 50

Foyer rural

03 85 36 53 90

Résidence autonomie

« La Cité Fleurie »

06 25 25 58 43

Écoles - enfants

École de musique 03 85 36 52 83
École primaire 03 85 37 10 03
Garderie périscolaire municipale 03 85 37 40 22
Maison Multi Accueil 03 85 37 16 65
Relais assistantes maternelles 03 85 36 55 61
Restaurant scolaire 03 85 37 11 09
Bibliothèque municipale 03 85 37 48 52

Directeur de rédaction

Michel Berthet

Design graphique

Agence Popandsly
83 rue André Derain 71000 Mâcon
contact@popandsly.com
03 85 36 02 44

Crédits photographiques

Mairie de Crêches - Freepik -
Shutterstock

Équipe de rédaction



Quelques membres au travail...

Bureaux

Place de la Mairie
71680 Crêches-sur-Saône



Vous organisez une manifestation,
une exposition... et vous souhaitez
qu'un article paraisse dans la
presse ? Contactez Jean Gatille,
correspondant au Journal de
Saône-et-Loire.

Tél : 03 85 36 78 88
Portable : 06 10 69 74 50
jean.gatille@orange.fr



MEILLEURS VOŒUX
ET BONNE
Année
à toutes
et à tous
CRÊCHES
& VOUS

